

Les transports scolaires



En Haute-Garonne, le Conseil Départemental assure la gratuité du transport scolaire des élèves de la maternelle à la terminale.

Pour l'inscription ou le renouvellement, toute demande s'effectue en ligne sur le site du Conseil départemental : <https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr>

Veillez à effectuer votre demande aux dates prévues afin que votre enfant obtienne le titre de transport pour la rentrée de septembre.

Vous trouverez ci-dessous les différents circuits proposés ainsi que les horaires des arrêts :

“ - *Pour l'école élémentaire:*

*Circuit S9320

*Circuit S9321

“ - *Pour le collège:*

*Circuit S9151

*Circuit S9157

“ - *Pour le lycée:*



*Circuit S9025

*Circuit S9029